

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	9 (1936)
Heft:	11
Wettbewerbe:	Concours pour projets de maisons familiales isolées, particulièrement économiques et de caractère semi-rural

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

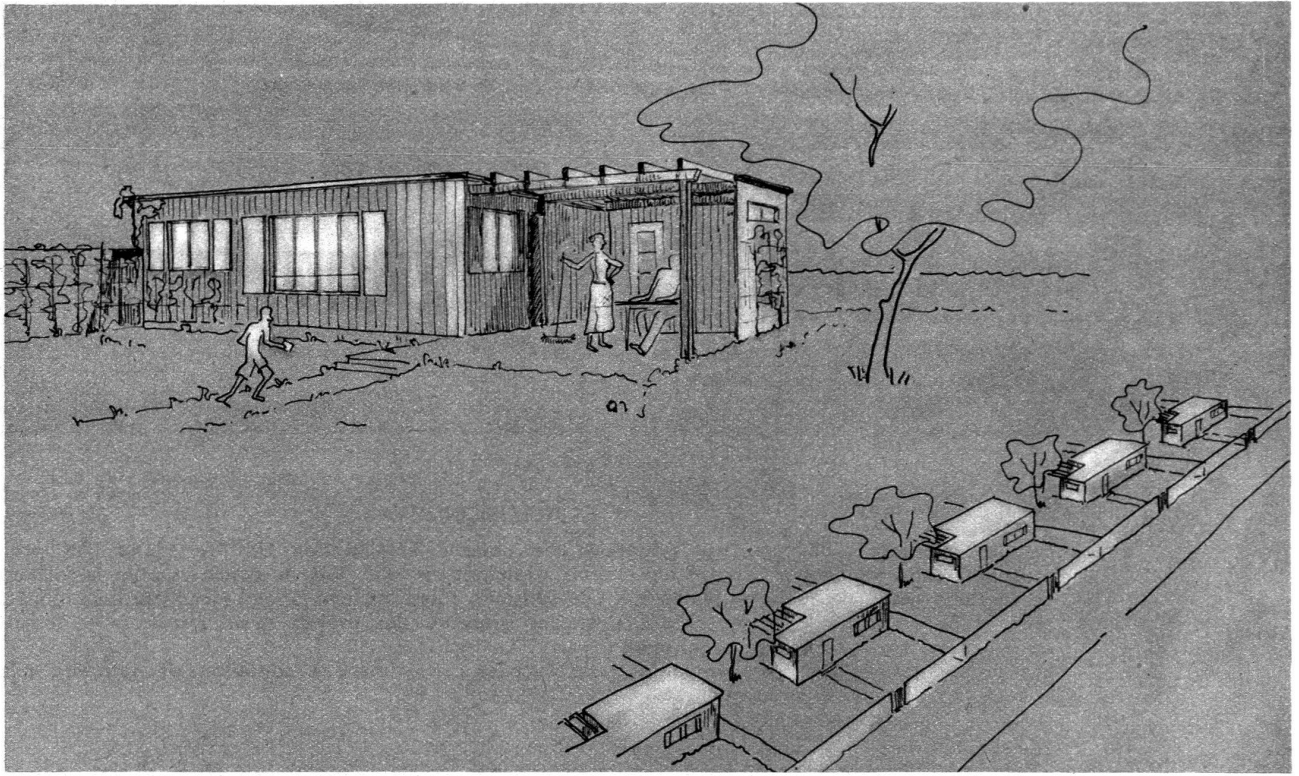
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONCOURS

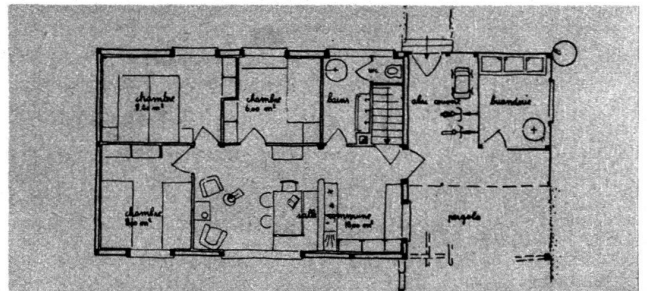
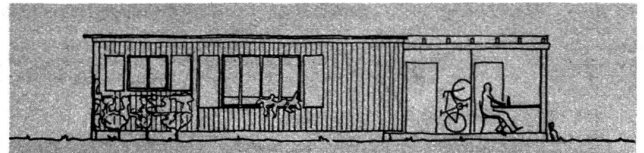
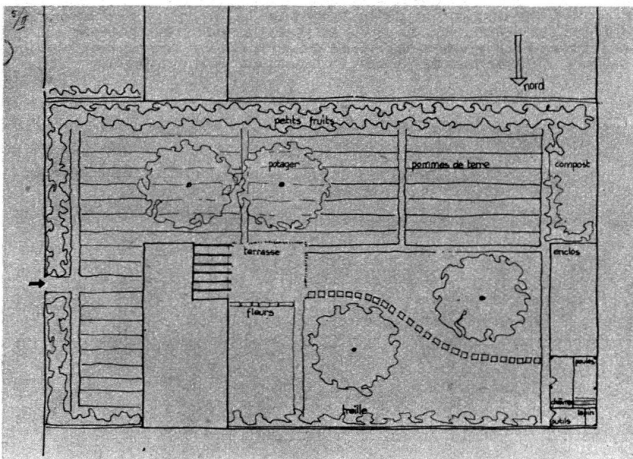
POUR PROJETS DE MAISONS FAMILIALES ISOLÉES, PARTICULIÈREMENT ÉCONOMIQUES ET DE CARACTÈRE SEMI-RURAL

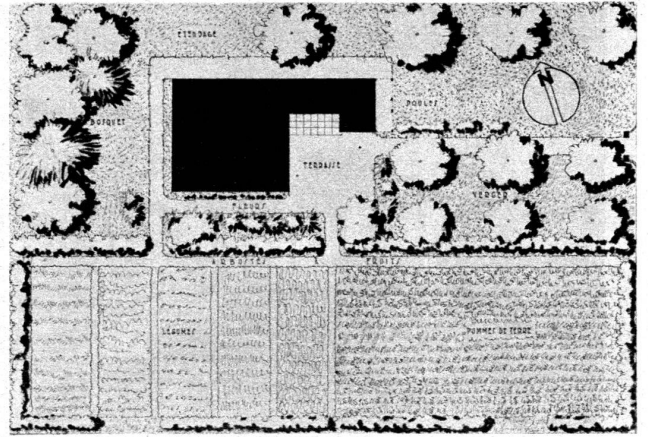
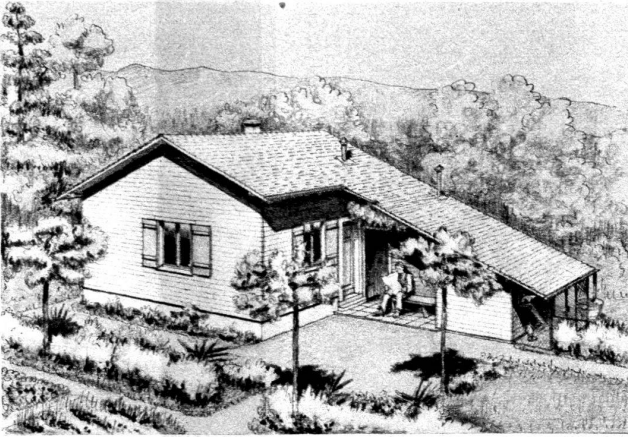
Nos lecteurs voudront bien consulter l'article paru en pages 174 et 175 du numéro précédent, dans lequel le problème de la maison semi-rurale est exposé brièvement. Comme nous l'avons annoncé, nous reproduisons ci-contre le résultat du concours genevois, qu'il est intéressant de comparer aux projets du concours suisse. Pour faciliter la compréhension des diverses solutions primées, nous mettons en regard de chacune d'elles les remarques du jury. Voici, au surplus, à la page suivante, les conclusions du jury.

2^{me} prix : Ch.-E. Geisendorf, architecte.

Bon projet dans son ensemble, aussi bien relativement à l'utilisation de la parcelle qu'en ce qui concerne la concentration des locaux dans la construction. Bien que séparées, les dépendances (étables) sont bien situées par rapport à l'habitation. En revanche, certains détails prêtent à la critique. Le système de chauffage central est trop luxueux pour le genre de construction ; la pergola serait avantageusement remplacée par un couvert ; la suppression de la porte d'entrée permettrait une utilisation plus rationnelle de l'abri. L'isolation de la toiture est insuffisante ; l'architecture pourrait être plus intéressante.

Plan du jardin, échelle 1 : 500.





CONCLUSIONS

Le jury constate d'une manière générale une notable amélioration de l'ensemble des projets présentés cette année par rapport aux envois examinés en 1935, lors du concours pour la recherche de certains types de maisons familiales. On constate, toutefois, que quelques concurrents n'ont pas saisi le but poursuivi par ce concours et ont présenté des projets ayant par trop le caractère de villas ou de maisons de week-end.

Les projets primés peuvent servir de base pour une exécution, à condition de satisfaire mieux à certaines exigences, notamment :

1. Aménagement plus rationnel des dépendances ;
2. Utilisation meilleure du terrain mis à disposition ;
3. Etude plus approfondie du chauffage (chauffage par radiateurs exclu), des W.-C. et des bains ;
4. Mise au point des questions techniques telles que qualité et isolation des toitures plates, utilisation rationnelle de matériaux économiques, assemblage des bois et revêtements, parois, etc.

Genève, le 21 août 1936.

(Signé) : M. BRAILLARD, Fréd. MEYER, J. FAVARGER;
F. DURET, Hans BERNOUILLI, HOECHEL, François SOUDAN.

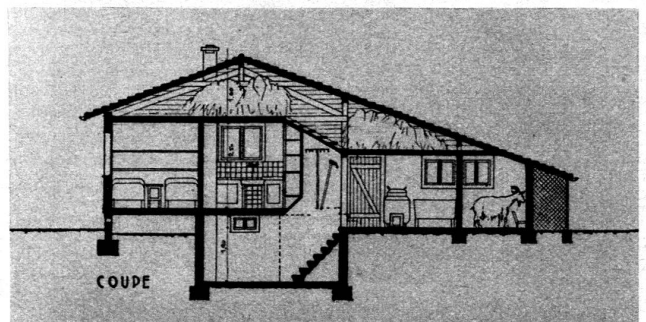
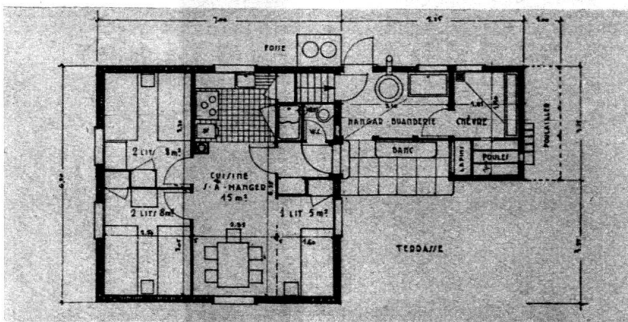
A la suite de notre précédent article, intitulé « Le retour à la terre » (voir page 174), un de nos lecteurs met en doute non l'intérêt moral, mais l'économie matérielle qui résulte de la culture maraîchère pour le citadin. Voici, en réponse, quelques chiffres parus dans la brochure de l'Union suisse pour l'amélioration du logement. Les renseignements proviennent d'un homme du métier. Sur 800 m² de culture, dont la moitié en pommes de terre et la moitié en légumes, on peut espérer le revenu suivant :

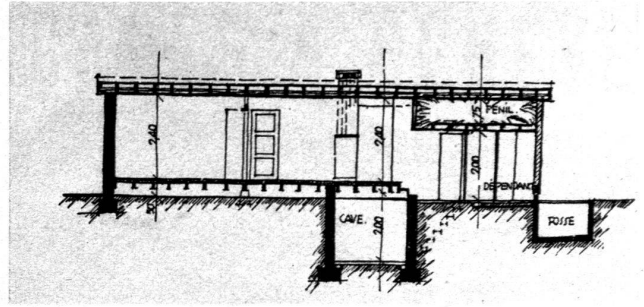
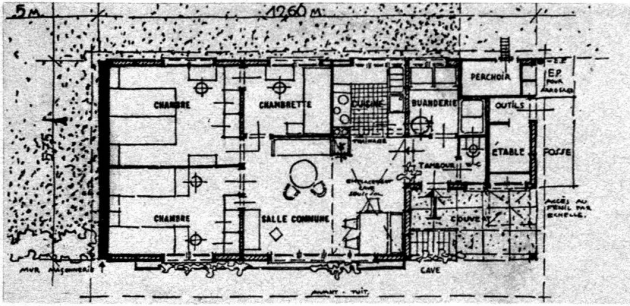
Pommes de terre, environ 8 quintaux .	Fr. 112.—
Légumes	» 240.—
12 poules font 100 œufs	» 180.—
10 poules pour la vente	» 35.—
Lapins (consommation directe et vente)	» 367.—
	Fr. 934.—
dont à déduire pour semences, engrais et nouvel apport de lapins et poules	» 203.—
Reste, au prix de détail du marché (1935)	Fr. 731.—
soit environ Fr. 90.— par are de terrain.	

On peut donc prétendre que le rendement d'un jardin permet de compléter effectivement un petit revenu qui serait insuffisant pour vivre en ville.

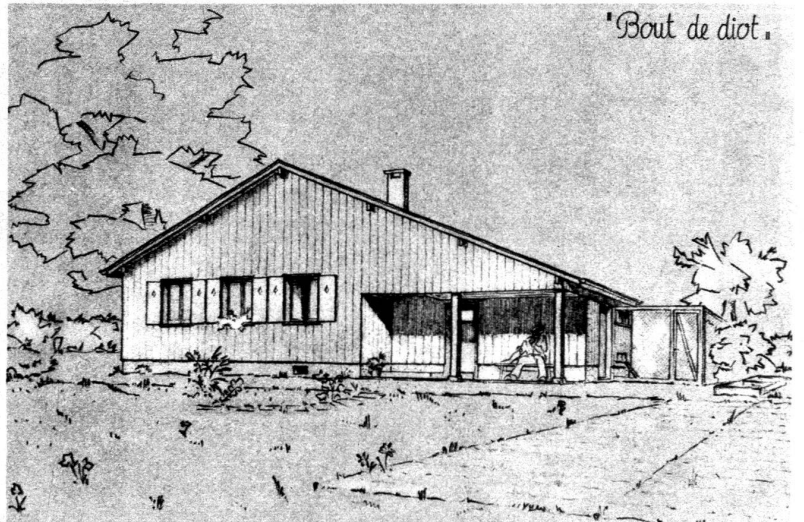
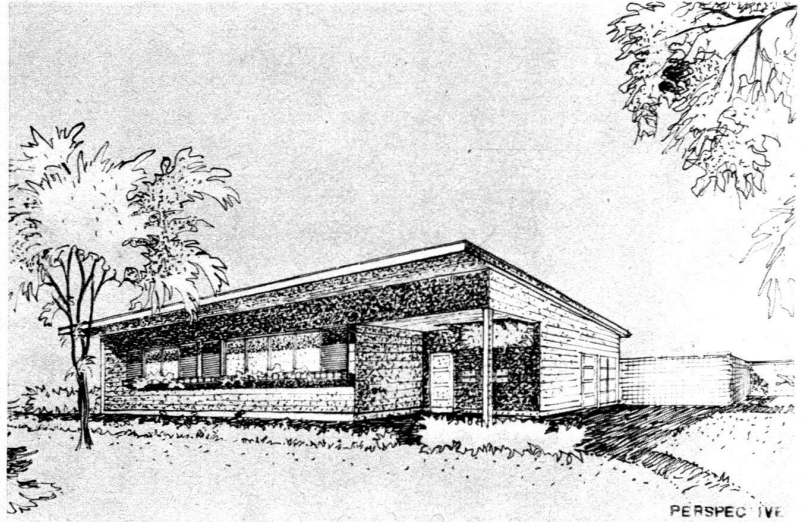
1er prix : Roger Breitenbucher, architecte.

Bon projet concentré et bien étudié au point de vue économique ; la disposition du plan est heureusement conçue, notamment en ce qui concerne la réunion de la salle à manger et de la cuisine donnant sur les deux façades. Ingénieuse disposition de la baignoire. Le dispositif permettant de placer un lit dans la chambre commune réduit heureusement le cube de construction. La ventilation du W.-C. et le dégagement de l'étable sur la buanderie sont critiquables. L'éclairage de la chambre commune gagnerait à être augmenté. Le système du détail de construction comportant partout double paroi est trop onéreux. L'architecture est simple et bonne dans son ensemble. L'utilisation de la parcelle pourrait être meilleure.





3me prix : Atelier d'architectes : L. Vincent, J.-M. Saugay, R. Schwertz, H.-G. Lesemann.
 Bon projet bien concentré, présentant une excellente distribution du plan.
 En revanche, les dépendances sont trop exigües et manquent de communication directe avec l'habitation, malgré leur proximité de cette dernière. Le chauffage est bien placé.
 Bonne isolation des parois extérieures, mais isolation insuffisante du plafond.
 Architecture d'une simplicité agréable.
 L'utilisation de la parcelle et l'adaptation de la construction à cette dernière pourraient être meilleures.



4me prix : G. Augsburg, technicien architecte.
 Projet agréable dans son ensemble. Plan bien concentré. Toutefois, l'entrée de la buanderie est très critiquable, ainsi que la disposition de l'escalier donnant accès à la chambre commune. L'emplacement du W.-C. salle de bains dans les dépendances n'est pas heureux.
 Il est fâcheux que l'étable ne soit pas accessible à couvert.
 L'utilisation de la parcelle est satisfaisante.

